



Micro-organismes OGM, l'offensive cachée

Description

Cette association d'idées « OGM – végétaux » a été encore renforcée ces derniers mois. La Commission européenne a proposé, début juillet 2023, un texte visant à déréglementer les OGM, précisant qu'il ne concernerait que les plantes (et les algues).

Pourtant, dans les couloirs de l'UE, d'autres entreprises que les multinationales semencières s'agitent de rendez-vous en rendez-vous. Novozymes, DSM, Danisco... Ces multinationales peu connues du grand public sont pourtant des acteurs importants du dossier OGM. Leur outil de travail ? Les micro-organismes, qu'il soient génétiquement modifiés ou non. Et la demande de ces entreprises est aujourd'hui simple. Elles souhaitent que la déréglementation des OGM végétaux actuellement proposée par la Commission européenne soit élargie, à terme, aux disséminations dans l'environnement de ces bactéries, champignons et levures génétiquement modifiés (p.17-18).

Pour éclairer ce domaine méconnu, *Inf'OGM* a mené une enquête pendant plusieurs mois. Nous avons dépouillé des centaines de demandes d'autorisation pour des micro-organismes utilisés comme usines de fabrication d'enzymes (p.7-8), édulcorants, vitamines, ou autres additifs alimentaires (p.5-6 et p.9-10). Des produits issus d'OGM invisibles pour les transformateurs et les consommateurs, leur étiquetage et traçabilité n'étant pas exigés par le législateur (p.3-4). Dans le cas des édulcorants, les entreprises peuvent même avoir une communication volontairement trompeuse (p.11-13). Ces entreprises s'organisent par des jeux d'alliance, de fusion et d'acquisition jusqu'à former un secteur industriel très peu diversifié (p.14-16). Comme dans le monde de la semence, elles ne sont que quelques-unes à dominer le marché.

Aujourd'hui, les micro-organismes génétiquement modifiés (MGM) sont un marché très prometteur sur le plan économique. Les multinationales semencières ont d'ailleurs commencé à l'investir depuis quelques années, souvent en lien avec les entreprises du secteur, dans le cadre de ce qu'on nomme « *le biocontrôle* ». D'autres domaines seront à éclairer à l'avenir, car les MGM ce sont aussi des agrocarburants, soit disant écologiques et durables... Mais tous brevetés ! Et après ces MGM terrestres, ce sont ceux des fonds marins qui seront sur la liste.

date créée

01 Jan 2024